



# PLAN DU SFPQ POUR LA RELANCE DU QUÉBEC

---

Propositions pour la résilience économique,  
la transition écologique et le  
développement social du Québec

**Recherche et rédaction**

Recherche et défense des services publics

**Décembre 2021**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>LA CRISE DE LA COVID-19 ET LE RÔLE DE L'ÉTAT</b> .....	<b>1</b>
<b>AXE 1 : DE NOUVEAUX REVENUS POUR L'ÉTAT</b> .....	<b>2</b>
Proposition N°1 : Lutter plus activement contre l'évasion et l'évitement fiscaux.....	3
Proposition N°2 : Mettre en place une politique fiscale juste .....	3
Proposition N°3 : Nationaliser des secteurs économiques névralgiques et mettre fin à la sous-traitance chronique dans le secteur public .....	4
<b>AXE 2 : POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE PAR L'ÉTAT QUÉBÉCOIS</b> .....	<b>4</b>
Proposition N°4 : Réclamer l'exemplarité environnementale de l'État québécois.....	5
Proposition N°5 : Accroître le nombre d'emplois publics de qualité et à faible empreinte carbone et l'offre de services publics .....	6
<b>AXE 3 : RENFORCER LES PILIERS DE NOTRE ÉTAT SOCIAL</b> .....	<b>7</b>
Proposition N°6 : Accroître l'accessibilité aux différentes formes de protection du revenu .....	8
Proposition N°7 : Renforcer le droit du travail.....	8
Proposition N°8 : Universaliser et étendre le domaine des services publics.....	9
<b>ENJEUX TOUCHANT LE PALIER FÉDÉRAL</b> .....	<b>10</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>11</b>



## LA CRISE DE LA COVID-19 ET LE RÔLE DE L'ÉTAT

En bouleversant les conditions de notre existence, la crise de la COVID-19 a révélé toute l'importance des services publics au Québec. Malgré des années de coupes budgétaires et d'austérité, les travailleuses et les travailleurs du secteur public ont maintenu les services à la population. Si les réseaux de la santé et de l'éducation ont été en première ligne pour répondre à la crise, on ne saurait oublier le rôle déterminant qu'a joué la fonction publique et parapublique pour assurer la poursuite de l'ensemble des missions de l'État. Cette crise aura ainsi remis le rôle de l'État et de la fonction publique à l'avant-plan.

Cependant, les tenants du statu quo réclament déjà les vieilles recettes de relance économique, c'est-à-dire des investissements massifs dans les infrastructures et dans certains secteurs économiques où la main-d'œuvre est essentiellement masculine : aéronautique, foresterie, aluminium, etc. Sans surprise, ces investissements publics auront pour effet de servir particulièrement des intérêts privés – et surtout ceux d'une petite minorité de possédants –, alors que le secteur public, tenu à bout de bras par une majorité de travailleuses, risque de subir une nouvelle vague d'austérité afin de satisfaire l'obsession de la classe au pouvoir pour la dette publique.

Si la crise actuelle a révélé nos fragilités, résultats d'un modèle économique et des années d'austérité, elle nous a aussi montré ce sur quoi il faut miser pour faire face aux crises présentes et à venir : un État fort et des services publics accessibles, démocratiques et de qualité.

Par ailleurs, la crise actuelle ne doit pas occulter les autres défis auxquels le Québec sera confronté au courant des prochaines décennies : changements climatiques, creusement possible des inégalités socioéconomiques, recomposition démographique, etc. Dès maintenant, l'État québécois doit devenir l'acteur central d'une relance qui engagera le Québec dans une *transition juste*<sup>1</sup>.

Diverses organisations ont émis des propositions ayant pour but d'orienter les investissements et les priorités gouvernementales des prochaines années. Afin de s'inscrire dans ce débat, le SFPQ se dote de la présente plateforme.

### **Cette plateforme propose de renforcer l'État et d'élargir son champ d'action dans la triple perspective de la résilience économique, de la transition écologique et du développement social du Québec.**

Elle permet d'orienter les actions à venir du SFPQ en vue de contrer la vague d'austérité annoncée par la CAQ après les élections québécoises d'octobre 2022. Ces actions du SFPQ visent la promotion du rôle crucial de la fonction publique et parapublique dans la société québécoise et la revendication de ressources accrues pour soutenir ce rôle.

---

<sup>1</sup> Les notions en italique dans ce texte renvoient au glossaire ci-après.

## AXE 1 : DE NOUVEAUX REVENUS POUR L'ÉTAT

La pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur l'emploi et les entreprises dans plusieurs secteurs de l'économie québécoise. Ces fermetures d'entreprises, contraintes par les mesures sanitaires en place, ont fait diminuer les revenus de l'État et augmenter ses dépenses afin de soutenir la population.

Les interventions des gouvernements fédéral et provincial ont causé des déficits historiques et fait augmenter la dette publique, mais pas à des niveaux catastrophiques puisque les dettes canadiennes et québécoises demeurent plus faibles que celle des autres pays du G20 et tout à fait gérables. Ces injections de fonds étaient d'ailleurs nécessaires pour éviter des drames humains, mais aussi pour soutenir la demande et éviter que l'économie ne subisse une débâcle encore plus sévère.

**Dans la perspective de sortie de la crise sanitaire, il est primordial de créer un cercle vertueux en exploitant de nouvelles sources de revenus et en favorisant des investissements publics qui répondent aux besoins de la population, réduisent les inégalités et permettent de lutter contre les changements climatiques.**

Ce cercle vertueux permettra aussi d'attirer des investissements privés, car plus les investissements publics sont importants, plus les investissements privés le sont aussi. Par ailleurs, dans une société plus égalitaire, les revenus des ménages sont davantage dépensés dans des secteurs répondant à des besoins réels comme l'alimentation, plutôt qu'épargnés à long terme ou orientés vers l'achat de biens de luxe.

De nouveaux revenus pour l'État permettraient aussi d'accentuer grandement la régionalisation de la fonction publique et parapublique. Dès lors, les économies régionales s'en trouveraient diversifiées et donc plus résilientes face aux aléas de la production industrielle, face aux cycles économiques et aux crises de toute sorte. À ce titre, il a été démontré qu'une stratégie nationale de création d'emplois publics serait plus avantageuse pour les régions périphériques du Québec, en fait de création d'emplois et de richesse, que des politiques de soutien aux *industries extractivistes*.

Quant au cercle vicieux de l'austérité, qui consiste au contraire à réduire les dépenses dans les services publics ou à les tarifer davantage, il doit absolument être évité. Il hypothèque notre capacité future à mieux répondre aux besoins de la population et à relever le défi climatique, tout en laissant l'investissement privé, uniquement motivé par le profit, orienter l'activité industrielle au Québec sans égard aux inégalités ou à l'environnement.

## PROPOSITION N°1 : LUTTER PLUS ACTIVEMENT CONTRE L'ÉVASION ET L'ÉVITEMENT FISCAUX

---

Bien qu'il soit difficile d'estimer le coût réel du recours à des stratagèmes d'évasion ou d'évitement fiscaux puisque de nombreux mécanismes sont utilisés et s'entremêlent, le croisement de diverses estimations permet de croire qu'au moins 1,6 G\$ de revenus fiscaux échappent annuellement aux citoyennes et citoyens québécois. Cette somme, qui représente le double de la masse salariale des fonctionnaires et ouvriers de la fonction publique québécoise, pourrait servir à financer des services publics.

Bien que la coopération internationale soit préférable à l'action isolée, le Québec a encore beaucoup de marge de manœuvre pour poser des gestes lui permettant de récupérer des revenus fiscaux. Notamment, une bonne partie de ces sommes serait récupérable avec le *retrait unilatéral du Québec des conventions fiscales de non double imposition* signées par le fédéral; en instaurant un *registre des bénéficiaires ultimes efficace*; en investissant substantiellement dans Revenu Québec et en imposant à un taux minimum les activités et profits des entreprises multinationales qui les déclarent dans des pays où ils sont trop faiblement imposés. Nous ne sommes pas des leaders mondiaux en la matière et toutes les solutions que nous proposons sont déjà mises en place ou envisagées dans d'autres États.

## PROPOSITION N°2 : METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE FISCALE JUSTE

---

Au Québec, alors que les pertes d'emplois et les faillites se multipliaient, les milliardaires et leurs entreprises ont profité de la pandémie pour réaliser des profits records et s'enrichir de plusieurs milliards. Comme plusieurs autres groupes, le SFPQ soutient la mise sur pied d'un impôt spécial de pandémie pour les entreprises ayant réalisé des profits hors normes. Mais des solutions plus structurelles s'imposent également.

Un impôt sur la fortune doit être envisagé pour diminuer les écarts de richesses qui se creusent sans cesse, tout comme l'ajout de paliers d'imposition pour les revenus les plus élevés, pouvant culminer en un *revenu maximum*.

La fiscalité des entreprises doit aussi être revue. Depuis les années 80, les revenus d'impôts de l'État sont de plus en plus perçus auprès des travailleuses et des travailleurs et de moins en moins auprès des entreprises; il est temps de renverser la tendance. La concurrence fiscale entre les pays ne sera bientôt plus une fatalité servant d'excuse pour ne pas taxer davantage les grandes entreprises, et de justification pour leur verser de généreuses subventions et crédits d'impôt, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, des mines et des jeux vidéo. En effet, un projet de réforme américain pourrait bientôt mettre fin à la course au plus faible taux d'imposition, en obligeant les firmes déclarant leurs profits ailleurs qu'aux États-Unis à payer un *taux de taxation minimum* aux États-Unis s'il n'a pas déjà été payé dans un autre pays.

Au Québec, la combinaison de toutes ces mesures permettrait d'aller chercher au moins 5 G\$ de plus par année.

## PROPOSITION N°3 : NATIONALISER DES SECTEURS ÉCONOMIQUES NÉVRALGIQUES ET METTRE FIN À LA SOUS-TRAITANCE CHRONIQUE DANS LE SECTEUR PUBLIC

---

La *nationalisation partielle ou totale* de certains pans de l'économie n'a plus la cote depuis l'avènement du néolibéralisme dans les années 1980. Au cours des dernières décennies, nous avons plutôt assisté au Québec à la privatisation de sociétés d'État et à la sous-traitance massive des services publics. Aujourd'hui, nous subissons les conséquences néfastes de ce préjugé favorable envers l'entreprise privée, pourtant uniquement motivée par le profit et le rendement aux actionnaires.

La production de médicaments et de vaccins est probablement l'exemple le plus évident d'un secteur économique névralgique sur lequel nous devrions exercer un contrôle public. La création de Pharma-Québec, une entreprise publique, permettrait de produire des médicaments génériques à plus faible coût, de développer une expertise publique en recherche et développement de vaccins tout en faisant économiser à l'État des sommes importantes.

D'autres secteurs devraient être nationalisés :

- Internet-Québec permettrait de garantir à toute la population un accès libre et démocratique à Internet tout en créant des revenus pour l'État. Des économies d'échelle importantes pourraient être réalisées en n'ayant qu'un seul réseau de distribution sur tout le territoire, comme pour Hydro-Québec et son réseau de distribution unique;
- Cannabis-Québec permettrait d'encadrer la production et de maximiser les sommes versées à la santé publique. Cette société d'État, après un accord du gouvernement fédéral, pourrait gérer l'octroi des permis et favoriser le développement d'OSBL et de coopératives productrices de cannabis, tout en favorisant le développement du territoire.

Par ailleurs, le secteur public devrait mettre fin au recours systématique à la sous-traitance pour des tâches qui tombent dans le périmètre d'actions récurrents des différents ministères et organismes. Ces pratiques sont dénoncées depuis de nombreuses années, car en plus d'être extrêmement coûteuses, elles mettent en péril l'expertise de l'État à long terme en le rendant dépendant des firmes privées.

## AXE 2 : POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE PAR L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

Les constats actuels de la science nous révèlent l'ampleur inquiétante d'une vaste crise écologique d'origine humaine, comme en témoignent l'effondrement de la biodiversité et le dérèglement climatique.

La Terre a ainsi perdu 60 % de ses animaux sauvages vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens et poissons) depuis 1970 et un million d'espèces animales et végétales sont

aujourd'hui menacées d'extinction. Par ailleurs, pour éviter une hausse globale de plus de 1,5°C par rapport à la période 1850-1900 et un emballement du dérèglement climatique, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a établi que les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) devront chuter de 45 % en équivalent CO<sup>2</sup> d'ici 2030, par rapport au niveau de 2010.

**Pour contrer ces menaces au vivant et à l'humanité même, des transitions vers des économies plus viables devront s'opérer aux quatre coins de la planète.**

Au Québec, nous avons la chance d'être dans une situation particulièrement enviable pour réussir rapidement une telle transition.

La transition écologique n'est toutefois pas qu'un défi technique. Bien au-delà du secteur de l'énergie, elle entraînera des transformations majeures dans l'ensemble de l'économie et, par le fait même, dans le monde du travail. Des économies régionales et sectorielles seront à réinventer. Alors, faisons en sorte que cette transition n'entraîne pas de *précarisation*, mais bien une amélioration des conditions de vie des travailleurs et travailleuses et de leurs communautés.

**Il faut mettre en place les conditions d'une transition juste.**

Pour ce faire, les travailleurs et travailleuses doivent prendre part aux décisions quant aux transformations nécessaires à la transition. Dans les secteurs aujourd'hui les plus polluants, ils doivent participer à l'identification de solutions locales concrètes pour améliorer l'impact environnemental de leur travail. Il s'agit donc, entre autres, de *dépolluer la production*. S'il convient alors de planifier le démantèlement de certaines productions très polluantes, assurons-nous que les travailleuses et travailleurs touchés puissent bénéficier d'un soutien pour leur requalification et ne soient pas laissés à eux-mêmes. Après tout, beaucoup de nouveaux emplois seront requis dans la transition.

Pour que la transition écologique soit véritablement porteuse de justice sociale, il faudra aussi qu'elle permette un meilleur partage du travail non rémunéré, qu'elle favorise la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes ainsi que celles qui touchent les Premières nations et Inuit, les personnes racisées ainsi que les classes populaires d'ici et des pays du Sud.

**PROPOSITION N°4 :  
RÉCLAMER L'EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS**

---

Dans la poursuite d'une transition juste, l'État québécois doit se montrer exemplaire. Alors qu'il doit user d'incitatifs ou de réglementation pour chercher à améliorer les bilans environnementaux dans le secteur privé, l'appareil gouvernemental peut améliorer directement ses propres pratiques et prêcher par l'exemple. Déjà, le bilan environnemental des ministères et organismes publics peut grandement être amélioré.

Il faut donc réclamer l'exemplarité de l'État québécois dans l'amélioration de son impact environnemental, notamment par l'adoption d'une loi sur la *carbonneutralité* de l'État québécois;

en assurant une veille de la réduction des GES et des déchets produits par les ministères et organismes de la fonction publique et parapublique et par le *désinvestissement de l'industrie des énergies fossiles* pour le RREGGOP et pour la Caisse de dépôt et placement du Québec.

### **PROPOSITION N°5 : ACCROÎTRE LE NOMBRE D'EMPLOIS PUBLICS DE QUALITÉ ET À FAIBLE EMPREINTE CARBONE ET L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS**

---

Par-delà ses propres pratiques, c'est par ses politiques publiques et ses services publics que l'État peut favoriser une transition juste à l'échelle québécoise. La transition juste implique de donner un rôle accru au *travail d'utilité sociale ou environnementale*. Il importe donc de favoriser les emplois du secteur public, dont ceux de la fonction publique et parapublique.

En effet, non seulement ces emplois ont en général une empreinte carbone faible, mais ils soutiennent l'accessibilité et la qualité des services publics, permettant ainsi de rendre le Québec plus résilient face aux crises, tout en favorisant une transition porteuse de justice sociale. Aussi, le SFPQ doit réclamer que la fonction publique et parapublique diversifie et accroisse son offre de services publics et présente, par conséquent, un plus grand nombre d'emplois de qualité et à faible empreinte carbone, et ce, pour toutes les régions du Québec.

En ce sens, le SFPQ doit développer et mettre de l'avant des propositions liées à l'extension des services publics dans différents domaines et en appui à la régionalisation. Outre une bonification des services existants, la fonction publique et parapublique pourrait jouer un rôle clé, à titre d'exemples, pour :

- Remettre sur pied des services-conseils publics en agriculture au MAPAQ, assortis de programmes de *financement écoconditionnel*, afin de favoriser la transition vers une agroécologie durable;
- Soutenir le développement d'un vaste réseau de coopératives d'alimentation alliant achats groupés et mise en valeur de l'agriculture locale afin de favoriser concrètement le droit à une saine alimentation;
- Élargir le mandat du Tribunal administratif du logement et de la Société d'habitation du Québec pour contrer la crise du logement et faire contrepoids aux intérêts immobiliers spéculatifs;
- Créer une société d'État responsable d'assurer des services de transports publics interrégionaux afin de concrétiser le droit à la mobilité pour l'ensemble de la population du Québec;
- Développer des institutions muséales publiques en région afin de favoriser un accès égalitaire à la culture.

À l'évidence, un tel enrichissement des services publics offerts par la fonction publique et parapublique serait bénéfique à plusieurs égards pour les régions du Québec et la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes.

## AXE 3 : RENFORCER LES PILIERS DE NOTRE ÉTAT SOCIAL

L'État social, c'est l'ensemble des interventions de l'État qui visent à organiser la société sur d'autres bases que la rentabilité ou le profit. Ce sont les politiques, les programmes, les institutions, les ressources publiques qui nous permettent collectivement de prendre soin les uns des autres, opposant la solidarité au « chacun pour soi » en vigueur dans l'économie de marché. Ces fonctions de l'État se sont progressivement développées, au cours du 20<sup>e</sup> siècle, avec l'adoption de politiques publiques structurantes qui constituent maintenant notre modèle québécois d'État social, parfois appelé « État-providence ». L'État social repose sur trois piliers : la sécurité du revenu, le droit du travail et les services publics.

Depuis quelques décennies, les gouvernements successifs ont adopté des politiques qui ont contribué à éfrayer les piliers de l'État social : coupes dans les services publics, réduction de l'accès aux prestations sociales, laisser-faire économique et attaques au droit de négociation collective, ou encore affaiblissement des régimes collectifs de protection. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Legault a poursuivi cette tendance en refusant d'injecter les fonds nécessaires pour répondre à des besoins essentiels tels que le logement social, les services de garde, ou encore le soutien à domicile des personnes âgées. La pandémie nous montre que les défis qui nous attendent commandent impérativement un renforcement de l'État social.

Il ne s'agit pas d'entretenir la nostalgie d'un passé idéalisé, et nous ne pouvons pas nous contenter de préserver certains acquis. Il faut stopper l'hémorragie et faire preuve d'audace en promouvant un État social du 21<sup>e</sup> siècle qui correspond réellement à nos aspirations d'égalité, de justice et de démocratie.

Les membres du SFPQ sont le visage humain de cet État social qui est souvent l'ultime rempart contre l'appauvrissement, l'exclusion, ou les autres violences engendrées par notre système économique. Ils et elles sont porteurs et porteuses d'une éthique du service public qui doit être valorisée et reconnue dans l'ensemble des ministères et organismes à vocation sociale.

**De concert avec les citoyennes et les citoyens, les travailleuses et les travailleurs de la fonction publique doivent être au cœur de cette refondation des missions sociales de l'État sur des bases démocratiques. Les trois piliers de l'État social seront dans la mire de l'action politique du SFPQ.**

## **PROPOSITION N°6 : ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ AUX DIFFÉRENTES FORMES DE PROTECTION DU REVENU**

---

La résilience d'une société est à la mesure de la solidarité qui unit ses membres. Face à l'exclusion générée par le « marché du travail » capitaliste, l'État social se positionne à contre-courant et produit plutôt de l'inclusion. Les mécanismes de sécurité du revenu sont les moyens essentiels de cette inclusion économique. Ce sont des mécanismes de *démarchandisation du travail*.

Il faut également revendiquer un renforcement des régimes de protection sociale québécois, qu'ils s'adressent notamment aux personnes sans emploi, accidentées ou malades, aux nouveaux parents ou aux victimes d'actes criminels. Actuellement, nos politiques publiques de sécurité du revenu condamnent trop souvent des milliers de personnes à la pauvreté et à la stigmatisation, plutôt que de soutenir de façon constructive les démarches d'inclusion sociale et économique.

Au Québec, le sujet du *non-recours aux droits* est peu documenté. En Europe, on évalue à environ 40 % la proportion des personnes admissibles à des prestations sociales qui n'y recourent pas. Les obstacles pour accéder à ces droits sont divers; il s'agit surtout du manque d'information, de la complexité des démarches administratives et du caractère stigmatisant de certains programmes. Pour favoriser l'inclusion sociale, l'État québécois doit mettre en place une politique pour contrer le non-recours aux différentes formes d'aide financière.

Les membres du SFPQ peuvent jouer un rôle important pour accroître l'accessibilité aux programmes de protection du revenu. Au MTESS, par exemple, nous revendiquons un rehaussement du personnel dans les bureaux et la revalorisation de l'accompagnement et du soutien à la population offerts par les agentes et agents d'aide, tant du côté de l'aide financière que de l'aide à l'emploi.

## **PROPOSITION N°7 : RENFORCER LE DROIT DU TRAVAIL**

---

L'État a non seulement la responsabilité de faire respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, mais également d'agir sur les dynamiques globales qui façonnent le monde du travail. Nous n'avons pas à accepter la spirale de la précarité et de la dégradation des conditions de travail qu'offre le « marché », tout particulièrement à certains segments de la population : les femmes, les personnes racisées, les personnes au statut migratoire précaire. Il faut plutôt viser à *démarchandiser le travail*.

Nous ferons la promotion d'un droit et de politiques du travail qui permettent à chacune et chacun de vivre dignement de son travail, et qui tirent l'ensemble des conditions de travail vers le haut. De concert avec nos alliés, nous revendiquerons notamment une augmentation significative du salaire minimum, afin d'améliorer de façon tangible la situation économique

des travailleurs et des travailleuses au bas de l'échelle. Par ailleurs, le renforcement de la Loi sur l'équité salariale, la limitation des formes atypiques et précaires d'emploi, et la défense du droit de négociation collective et des régimes publics de protection sont d'autres moyens à la portée de l'État pour protéger les travailleuses et les travailleurs de l'exploitation et des injustices.

L'État québécois doit également mettre en place les conditions qui permettent aux travailleuses et aux travailleurs de réaliser leurs droits en renforçant les services d'accueil, d'information, d'accompagnement et d'inspection dans les ministères et organismes publics qui encadrent les rapports de travail au Québec.

De plus, pour bonifier les conditions de travail et mieux penser son organisation, il est nécessaire d'élargir la portée des droits et obligations en matière de santé et de sécurité du travail. Malheureusement, la réforme catastrophique adoptée à l'automne 2021 par le gouvernement caquiste ne va pas en ce sens. Le SFPQ estime que l'État québécois a abandonné son rôle de protection des travailleuses et travailleurs. L'État devrait plutôt activement assurer la conformité des employeurs aux meilleures pratiques en réparation et en prévention des lésions professionnelles.

En ce qui concerne les risques psychosociaux, comme il est démontré que l'élimination à la source des dangers pour la santé psychologique passe par une *démocratisation du travail*, les actions en prévention doivent s'inscrire dans cette perspective. L'État doit, dans les prochaines années et dans tous les milieux de travail, mettre en place des mécanismes obligatoires de prévention qui renforcent la participation collective des travailleurs et travailleuses. D'ailleurs, dans un avenir rapproché, le SFPQ va réaliser un processus de recherche-intervention sur la santé psychologique dans la fonction publique et parapublique dans tous les milieux de travail.

## **PROPOSITION N°8 : UNIVERSALISER ET ÉTENDRE LE DOMAINE DES SERVICES PUBLICS**

---

Les services publics servent à protéger certains secteurs d'activité des impératifs de rentabilité. Ils répondent aux besoins de la population, favorisent la santé publique et la cohésion sociale en plus d'être de puissants vecteurs de réduction des inégalités, de résilience économique et de transition écologique.

Il est démontré que des *politiques sociales universelles* sont plus efficaces pour réduire les inégalités que les programmes et les mesures ciblées sur les personnes dites « vulnérables ». C'est le cas en santé, en éducation et dans l'ensemble des secteurs où l'entreprise privée accapare des ressources qui devraient pourtant être partagées au bénéfice de toutes et de tous. Pour réduire l'emprise du marché dans nos vies et favoriser l'inclusion sociale, il faut élargir le spectre d'intervention de l'État dans différents domaines essentiels comme le transport, l'alimentation, la culture ou encore le logement. Il faut aussi rendre plus universels nos services publics existants, notamment :

- En terminant le développement du réseau public de services de garde et en garantissant une place pour tous les enfants du Québec;
- En instaurant un *régime public universel d'assurance médicaments*;
- En ramenant dans le giron public ou sans but lucratif le secteur de l'hébergement pour aîné(es).

## ENJEUX TOUCHANT LE PALIER FÉDÉRAL

Le Québec – en tant que province canadienne – ne dispose pas de tous les leviers lui permettant de réaliser ses ambitions.

**RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE** : le financement adéquat de notre système de santé dépend largement du transfert fédéral; or les coûts du système augmentent beaucoup plus rapidement que la contribution fédérale. Le SFPQ revendique donc, comme le gouvernement du Québec, 6,2 G\$ supplémentaires, puis une hausse annuelle de 5 % du transfert de la part d'Ottawa afin de ne pas recréer un déséquilibre fiscal. De plus, le SFPQ plaide pour un mandat élargi de la Banque du Canada dans la conduite de la politique monétaire afin qu'elle vise le plein-emploi et la transition juste, en plus de la stabilité des prix. L'inflation dans des secteurs comme l'habitation devrait être régulée par l'État plutôt que par le *taux directeur*. Il est aussi plus que temps de stopper le dédoublement lié à la production de deux déclarations d'impôts distinctes et qu'Ottawa permette à Revenu Québec de gérer un rapport d'impôt unique pour les Québécoises et les Québécois. Plus de 300 M\$ pourraient alors être économisés chaque année de cette façon.

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE** : le Canada est actuellement, à plusieurs égards, un pétro-État, c'est-à-dire un État dont l'économie a pour centre de gravité l'extraction des hydrocarbures. Comme la transition écologique commande d'en finir le plus rapidement possible avec notre dépendance aux énergies fossiles et de miser sur les énergies renouvelables, il faut que les milliards de dollars actuellement consentis par le gouvernement fédéral en aide directe et indirecte à l'industrie des hydrocarbures cessent sans tarder de soutenir la crise climatique et soient plutôt octroyés à un plan de démantèlement planifié de cette industrie et, plus largement, à un vaste chantier d'*écologisation de l'économie* dont devrait bénéficier le Québec.

**DÉVELOPPEMENT SOCIAL** : la protection du revenu des travailleurs et des travailleuses en cas de chômage est l'une des assises principales de notre système de protection sociale. Il faut revendiquer à Ottawa un régime d'assurance-chômage accessible, juste et non discriminatoire. En effet, à l'heure actuelle, près de 50 % des travailleurs et plus de 60 % des travailleuses qui cotisent au régime n'ont tout simplement pas accès aux prestations.

# GLOSSAIRE

## **Transition juste**

Évolution vers un modèle de société sobre en ressources naturelles, en énergie et en carbone qui permette de satisfaire les besoins des citoyennes et des citoyens de manière équitable et écologiquement viable, en faisant de la transition écologique un outil de justice sociale et de la justice sociale un levier de transition écologique.

## **Industries extractivistes**

L'extractivisme est un modèle de développement économique fondé sur l'extraction des ressources naturelles (minérales, pétrolifères, gazières, sylvicoles, agricoles, etc.) et leur exportation immédiate sur les marchés internationaux.

## **Retrait unilatéral du Québec des conventions fiscales de non double imposition signées par le fédéral**

Le gouvernement fédéral a signé plusieurs ententes avec des pays afin d'éviter la double imposition des revenus d'une entreprise. Si les profits ont déjà été imposés au Canada, ils ne le sont pas à nouveau dans un autre pays avec lequel le Canada a une telle entente, et vice-versa. Le Canada a toutefois de telles ententes avec de nombreux pays où le taux d'imposition des entreprises est quasi nul. Il s'agit davantage alors d'ententes de « double non-imposition ». Comme entité juridique fiscalement autonome, le Québec ne serait pas nécessairement tenu de respecter ces ententes.

## **Registre des bénéficiaires ultimes**

Un registre des bénéficiaires ultimes permet d'avoir accès à un système centralisé et public qui collige l'identité des bénéficiaires ultimes d'une entreprise. Un bénéficiaire ultime est une personne qui contrôle ou qui détient une part importante d'une entreprise de laquelle il tire des bénéfices. Le Registre des entreprises du Québec ne permet actuellement pas cette identification pour plusieurs entreprises, et pourrait donc être amélioré pour y inclure les bénéficiaires ultimes.

## **Revenu maximum**

Politique publique qui fixe un plafond au revenu individuel, au-delà duquel il est imposé à 100%. Un revenu maximum vise notamment la réduction des inégalités socioéconomiques entre les personnes salariées et les dirigeants, en soutien à l'adoption de politiques écologiques et sociales.

## **Taux de taxation minimum**

L'idée est de taxer les multinationales là où elles font leurs bénéfices plutôt que seulement là où elles profitent d'une faible pression fiscale. Une telle mesure a pour but de limiter la concurrence fiscale entre les pays. En octobre 2021, l'OCDE a annoncé un accord sans précédent de 136 pays pour un taux minimum d'imposition des sociétés de 15 %. L'idéal serait d'au moins 25 %.

## **Nationalisation partielle ou totale**

Il s'agit d'un transfert à la collectivité nationale de la propriété de certains moyens de production privés, de certaines entreprises ou de certaines activités. Partant d'un monopole ou d'un quasi-monopole privé sur le marché, c'est la création de nouveaux champs de responsabilité publique au profit de la collectivité.

## **Précarisation**

Un emploi précaire peut être : faiblement rémunéré, à temps partiel, occasionnel, temporaire, saisonnier ou intérimaire. La précarisation, c'est l'aggravation des formes précaires d'emplois et des failles dans nos mécanismes de protection sociale.

## **Dépolluer la production**

Investir dans les secteurs économiques peu polluants et augmenter leur importance relative. L'État, comme moyen démocratique et en raison de ses responsabilités, peut ainsi intervenir pour assurer l'amélioration des impacts environnementaux de la production de biens et services, en imposant à la fois le respect de normes environnementales strictes et une démocratisation des organisations.

## **Carboneutralité**

La carboneutralité est une démarche qui vise à diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Être carboneutre signifie réduire ses émissions de gaz carbonique (CO<sup>2</sup>) à zéro. Sinon, à compenser celles qui n'ont pu être réduites.

## **Désinvestissement de l'industrie des énergies fossiles**

Désinvestir, c'est retirer les capitaux d'un domaine (p. ex. les capitaux de caisses de retraite). Le désinvestissement des énergies fossiles consiste en l'élimination des placements des entreprises impliquées dans l'extraction de combustibles fossiles afin de réduire à la source le dérèglement climatique.

## **Travail d'utilité sociale ou environnementale**

Le travail d'utilité sociale ou environnementale contribue à des objectifs collectifs comme la réduction des inégalités économiques et sociales; la solidarité et la préservation de l'environnement.

## **Financement écoconditionnel**

L'écoconditionnalité est un instrument public et économique appuyant des objectifs écologiques. Il s'agit de l'octroi d'un soutien financier lié au respect de conditions environnementales.

## **Démarchandiser le travail**

Organiser l'activité économique en fonction des besoins sociaux à combler plutôt que de la valeur marchande de cette activité, et de manière à concrétiser le droit au travail de toutes et de tous dans la société. La démarchandisation peut prendre la forme d'une garantie d'emploi dans des secteurs d'utilité sociale ou environnementale.

## **Démocratiser le travail**

Démocratiser les organisations pour permettre une participation des travailleurs et travailleuses aux décisions qui les concernent, puis assurer la représentation de leurs intérêts aux différents paliers décisionnels.

## **Non-recours aux droits**

Le fait, pour une personne, de ne pas recevoir une prestation, un service, ou de ne pas recourir à un programme public auquel elle a droit. La question du non-recours permet de mettre en relief l'enjeu de l'accès réel aux services publics au-delà de leur degré théorique d'accessibilité.

## **Régime public universel d'assurance médicaments**

Un tel régime d'assurance médicaments offre une couverture à tous les citoyens et citoyennes, peu importe leur statut, avec peu ou pas de frais pour les médicaments prescrits. Cette proposition a comme objectif d'assurer l'accessibilité aux médicaments pour tous et toutes, dans une visée de contrôle des coûts des médicaments et de lutte aux inégalités sociales de santé.

## **Politiques sociales universelles**

Les politiques ou programmes sociaux universels visent l'ensemble des citoyens et des citoyennes (ex. : école publique) plutôt que de cibler certains segments en particulier de la population (ex. : club des petits-déjeuners).

## **Taux directeur**

Les taux directeurs sont les taux d'intérêt au jour le jour fixés par la banque centrale d'un pays. Ces taux permettent de réguler l'activité économique. Une banque centrale use du taux directeur pour encourager ou décourager les dépenses à la consommation. Elle peut aussi contrôler la masse monétaire.

## **Écologisation de l'économie**

Il s'agit d'une transformation de l'économie par un État démocratisé au service d'une politique de transition écologique juste. Autrement dit, c'est l'organisation démocratique par l'État de la transformation écologiste de l'appareil productif, et ce, à travers l'implication des travailleurs et travailleuses.